



14ème législature

Question N° : 62877	De M. Dominique Potier (Socialiste, républicain et citoyen - Meurthe-et-Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi et dialogue social		Ministère attributaire > Travail
Rubrique >automobiles et cycles	Tête d'analyse >emploi et activité	Analyse > perspectives.
Question publiée au JO le : 12/08/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Dominique Potier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur la situation inquiétante du niveau d'emploi dans la branche des services automobiles. À l'échelle nationale, la branche a perdu 13 839 salariés entre 2007 et 2012. Pourtant les offres d'emplois se maintiennent. En réalité le secteur souffre d'un manque de main-d'œuvre, en témoigne le « taux de tension » entre les offres et les demandes d'emploi. Pour prendre l'exemple de la région Lorraine, sur l'année 2012, 1 261 offres d'emploi ont été enregistrées auprès de Pôle emploi sur les métiers spécifiques à la branche des services de l'automobile. Dans le même temps, 3 575 inscriptions de demandeurs d'emploi ont été réalisées, soit 2,8 demandeurs d'emploi par offre. Ce rapport entre offre et demande explique que les entreprises peuvent éprouver des difficultés à recruter. De l'avis des professionnels, ce constat est lié en grande partie au niveau de la formation initiale et d'insertion des jeunes dont les effectifs ne cessent de baisser. À l'échelle nationale, la branche a perdu un tiers de ses apprentis en dix ans. Afin de réduire le nombre des « emplois non pourvus », il lui demande quelles pistes sont envisagées pour favoriser l'apprentissage et la formation dans ce secteur d'activité qui offre pourtant des possibilités d'emploi de proximité et non délocalisables.